

FORMATION SUR MESURE – IMMOBILIER – UNIVERSITE DE L'IMMOBILIER 2025

Simplifiez, sécurisez, excellez : Quand l'IA devient votre assistant de confiance et votre expert juridique en immobilier

Lieu de formation :

> **CCI CAMPUS MOSELLE**
5, rue Jean-Antoine CHAPTAL
57070 METZ

Horaires de formation :

De 9h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00

Fiche d'identité :

CCI CAMPUS MOSELLE
5 rue Jean Antoine Chaptal
57070 METZ

Siret : 185 722 022 00125 – APE : 8559A
Iban : FR76 3008 7330 8600 0197 4270 295
BIC : CMCIFRPP
Nos formations sont en exonération de TVA
conformément à l'article 261 du CGI

7 heures soit 1 jour
Le vendredi 21 novembre 2025

INTERVENANT

Stéphanie GACKA
CCI Campus Moselle

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

A l'issue de l'action de formation, le ou la participant(e) sera capable de :

- ✓ Intégrer des outils d'intelligence artificielle dans ses pratiques professionnelles pour automatiser, sécuriser et fiabiliser ses tâches administratives, commerciales et juridiques dans le cadre de l'activité immobilière.

OBJECTIF(S) DE L'ACTION DE FORMATION

- ✓ Découvrir les outils d'IA adaptés au domaine immobilier, à la gestion administrative et aux questions juridiques.
- ✓ Apprendre à intégrer ces outils pour gagner du temps et réduire les erreurs.
- ✓ Développer des compétences pratiques en automatisation des tâches administratives.
- ✓ Identifier les outils fiables pour obtenir des réponses à jour et juridiquement valables.
- ✓ Apprendre à utiliser ces outils tout en respectant les réglementations et les bonnes pratiques.

PUBLIC VISE

Cette formation est destinée à :

- ✓ Tout professionnel de l'immobilier

PRÉREQUIS

- ✓ Personne majeure et francophone

PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction à l'IA dans le secteur immobilier

- ✓ Définition et concepts-clés de l'IA : Bref aperçu concret.
- ✓ Cas d'usage dans les tâches administratives.

Présentation des outils d'IA essentiels

- ✓ Gestion administrative
- ✓ Communication client
- ✓ Organisation de documents (signature, gestion, classement)

Atelier pratique

- ✓ Mise en situation réaliste avec des scénarios du quotidien

Les bases juridiques en immobilier et l'IA

- ✓ Les domaines fréquents en immobilier (contrats, baux, litiges).
- ✓ Risques de faux positifs ou contenus non fiables

Les outils d'IA pour le juridique

- ✓ Recherche et synthèse juridique
- ✓ Réponses automatisées

Atelier pratique

- ✓ Simulations avec des situations réelles :
 - Recherche d'une jurisprudence
 - Analyse d'un contrat de bail/d'un mandat/d'un titre de propriété
 - Création d'une réponse client.

Conclusion et bonnes pratiques

FINANCEMENT DE LA FORMATION ET DELAIS D'ACCES

Inscription via notre site internet dédié : <https://udi.moselle.cci.fr/> au minimum quinze jours avant le début de la formation.

Si vous demandez une prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session et nous fournir l'accord de prise en charge.

EFFECTIF

Le nombre maximum participants par session est de 25 stagiaires

MODALITES PEDAGOGIQUES

Un formateur accompagnera en permanence les stagiaires en présentiel ou en visio-conférence synchrone. Analyse des besoins et des attentes préalablement à l'action de formation par un entretien avec notre équipe de conseillers en formation.

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de partages d'expériences.

Salles équipées de micro-ordinateurs, vidéo-projection, support de cours délivré à chaque participant, travaux pratiques.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation de la satisfaction, attestation de présence, attestation de fin de formation et de réalisation individualisées.

Des évaluations intermédiaires de contrôle d'acquisition des compétences permettront d'évaluer les acquis et de mesurer les progrès de chacun et son degré d'autonomie par rapport aux compétences nouvellement acquises. Les évaluations s'appuieront sur des exercices pratiques, des quiz et un feedback régulier par oral.

Une évaluation finale est réalisée en fin de formation (exemples : quiz, exercices pratiques, ...). Les modalités de cette évaluation finale sont communiquées en début de formation.

Taux de satisfaction de nos stagiaires en 2024 : 98 %

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

La formation est accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être adaptés pour répondre aux besoins spécifiques en concertation avec Serge LAMPERT, référent handicap (s.lampert@moselle.cci.fr).

Pour accéder à la page dédiée à la prise en charge des personnes en situation de handicap notre site internet.

Suivez ce lien [CCI CAMPUS](https://www.cci-campus-moselle.fr/) ou scannez ce QR :



CONTACT ET INFORMATIONS :

Dario PIGANI

d.pigani@moselle.cci.fr

06 08 02 37 98

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Fonctions spécifiques à l'Immobilier : nous consulter